

PROBLÉMATIQUES PRIORISÉES EN 2023

ÉCHELLE LOCALE - 6 ZONES DE CONCERTATION (juin)

ÉCHELLE TERRITORIALE - TABLE DE CONCERTATION (novembre)

ZONE DE CONCERTATION TAWACHICHE ET PROPRE

- Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides et hydriques
- Mauvaise qualité de l'eau (incluant eutrophisation/présence de cyanobactéries)
- Érosion des berges
- Présence d'une espèce exotique envahissante

ZONE DE CONCERTATION DES ENVIES ET DES CHUTES

- Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides et hydriques
- Mauvaise qualité de l'eau (incluant eutrophisation/présence de cyanobactéries)
- Érosion des berges

ZONE DE CONCERTATION CHAMPLAIN

- Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides et hydriques
- Mauvaise qualité de l'eau (incluant eutrophisation/présence de cyanobactéries)
- Érosion des berges
- Problème d'approvisionnement en eau (incluant surconsommation de la ressource en eau)

ZONE DE CONCERTATION RÉCRÉOFORESTIÈRE

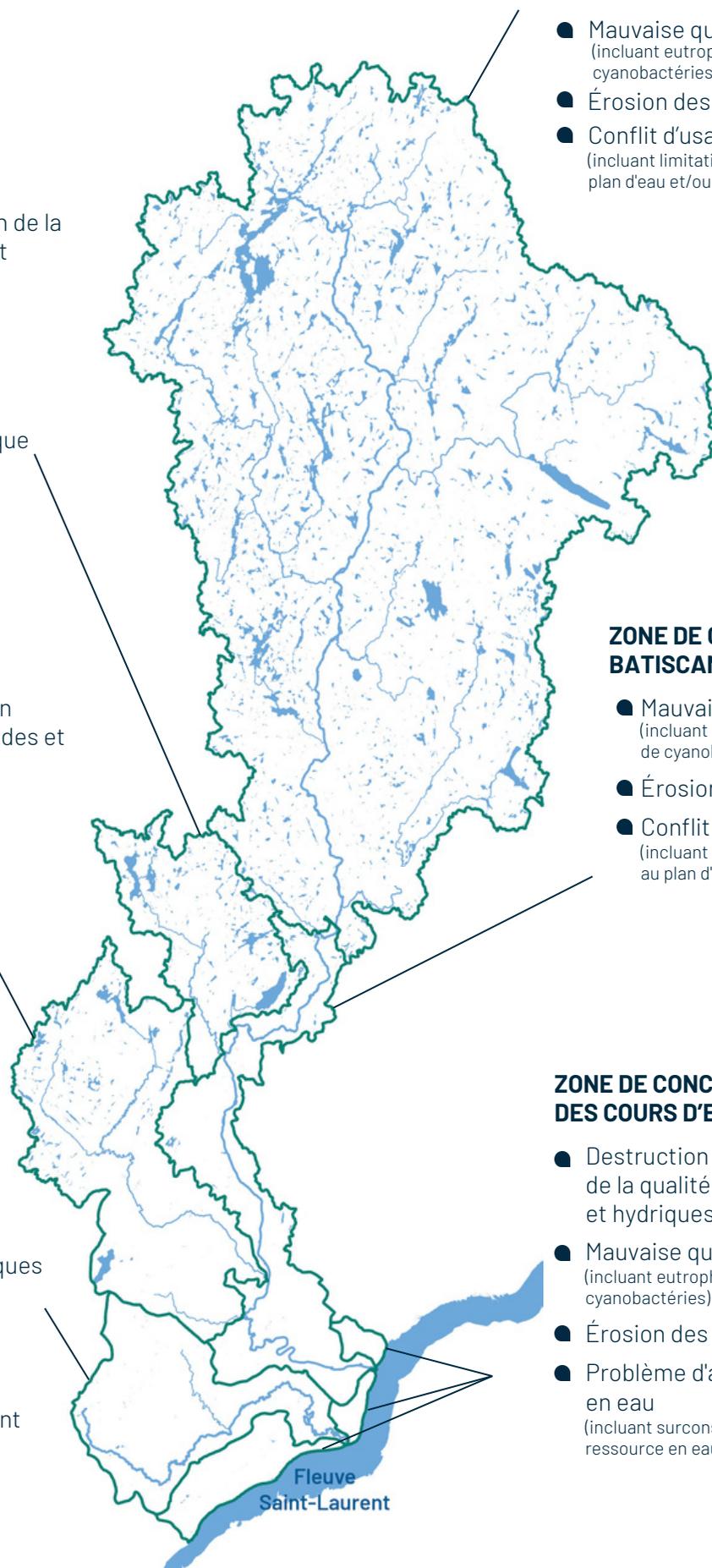
- Mauvaise qualité de l'eau (incluant eutrophisation/présence de cyanobactéries)
- Érosion des berges
- Conflit d'usages (incluant limitation de l'accès public au plan d'eau et/ou au cours d'eau)

ZONE DE CONCERTATION BATISCAN SUD

- Mauvaise qualité de l'eau (incluant eutrophisation/présence de cyanobactéries)
- Érosion des berges
- Conflit d'usages (incluant limitation de l'accès public au plan d'eau et/ou au cours d'eau)

ZONE DE CONCERTATION DES COURS D'EAU ORPHELINS

- Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides et hydriques
- Mauvaise qualité de l'eau (incluant eutrophisation/présence de cyanobactéries)
- Érosion des berges
- Problème d'approvisionnement en eau (incluant surconsommation de la ressource en eau)



ZONE DE GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU BATISCAN-CHAMPLAIN

- Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides et hydriques
- Mauvaise qualité de l'eau (incluant eutrophisation/présence de cyanobactéries)
- Érosion des berges
- Problème d'approvisionnement en eau (incluant surconsommation de la ressource en eau)
- Conflit d'usages (incluant limitation de l'accès public au plan d'eau et/ou au cours d'eau)
- Présence d'une espèce exotique envahissante